



**À TOUS LES ÉTUDIANTS ET LE PERSONNEL SCOLAIRE,
PASSEZ UN MAGNIFIQUE ÉTÉ!!**

Page 3 à 8

*Notre
municipalité*

Messages municipaux

Page 9-16

Vie citoyenne

Vivre à St-Gervais Loisirs
Organismes communautaires
Calendrier Bibliothèque

Page 17-20

*Espace
commercial*

Répertoire des annonceurs

BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale
Courriel info@saint-gervais.ca
Téléphone : 418 887-6116
Fax : 418 887-6312

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h30 à 12h
- Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mercredi : 13h à 17h
- Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Vendredi : 8h00 à 12h

saint-gervais.ca

 Municipalité de Saint-Gervais

- JOHANNE SIMMS, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière
- ÉMILIE FORTIER
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ
Contremaître
- PASCALE VAUDREUIL
Agente à l'accueil et support administratif
- CAMILLE COURTEMANCHE
Responsable de l'urbanisme et de l'inspection municipale



TÉLÉPHONES À RETENIR

Urgence	911
Sureté du Québec	418 887-4058
Sans frais 310-4141	Cell *4141
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MARDI 7 JUILLET 2026 - 20H

VOTRE MAIRE



DOMINIC LAROCHELLE

VOTRE CONSEIL



GUILLAUME ASSELIN
Conseiller #1



JOSÉE LEMIEUX
Conseillère #2



ÉRIC ASSELIN
Conseiller #3



YVON LAFLAMME
Conseiller #4



MANON BOUCHER
Conseillère #5



FRANÇOIS LANTAGNE
Conseiller #6

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués
MERCREDI 8 JUILLET 2026 AVANT 16H00
à l'adresse suivante legervaisien@hotmail.com

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

MOT DU MAIRE



Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été est enfin à nos portes! C'est une saison propice aux rencontres, aux activités en plein air et aux moments de détente en famille et entre amis. Profitons ensemble de tout ce que notre belle municipalité a à offrir et continuons de faire de notre communauté un milieu de vie accueillant et dynamique.

MISE AU POINT - ARTICLE VOIX DU SUD

Je voudrais faire une mise au point à la suite de la publication de l'article paru dans la Voix du Sud papier « Les Loisirs sous le giron municipal » dans la semaine du 20 mai 2026, car j'ai rencontré le journaliste jeudi le 14 mai 2026 dernier afin d'apporter des correctifs.

L'article en version électronique a pu être modifié. Toutefois, il n'a malheureusement pas été possible d'apporter les mêmes corrections à la version imprimée du journal.

En conséquence, je voudrais porter la correction à l'interprétation erronée. Je voulais dire que durant certaines

périodes plus tranquilles à la municipalité, que les employés pourraient compléter leurs semaines aux tâches dédiés aux loisirs et non qu'ils avaient une charge de travail à 80% et payées à 100 %. De plus, je réaffirme l'importance des employés pour la municipalité et la confiance du conseil municipal envers ces derniers.

LA BONNE NOUVELLE DU MOIS

Félicitation à Pierre Prévost de Saint-Gervais qui a remporté le prix du patrimoine 2026 de la MRC de Bellechasse dans la catégorie « Interprétation et Diffusion » le 20 mai dernier à Saint-Lazare.

Pour terminer, à l'occasion de la Fête nationale du Québec, je tiens à vous souhaiter une excellente Saint-Jean-Baptiste. Cette journée est une belle occasion de célébrer notre culture, notre histoire et notre fierté québécoise.

Bon été à tous!

Dominic Larochelle, maire

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2025 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

1. RAPPORT FINANCIER

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, article 176.2.2, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Saint-Gervais au 31 décembre 2025 tel que rédigé par le vérificateur externe. Le rapport a été présenté au conseil lors de la séance régulière du 5 mai dernier.

Revenus et charges :

Les revenus de fonctionnement ont atteint **4 608 378 \$**, tandis que les charges totales se sont élevées à **4 535 991 \$**, générant ainsi un excédent de **72 387 \$**. Après ajustements comptables, l'excédent fiscal pour 2025 s'établit à **931 925 \$**. De cette somme, une partie du revenu brut de **163 221 \$** provenant de la vente des terrains permettra d'affecter, en 2026, une portion de ces produits de vente au remboursement complet de l'emprunt pour le développement Lapierre phase 3, lors du renouvellement prévu en 2028.

Situation des excédents : Au 31 décembre 2025, les excédents, affectés et non affectés, totalisent **5 497 867 \$**. De ce montant, un excédent affecté de **1 971 557 \$** est réservé au remboursement de l'emprunt du développement Lapierre phase 3. Ainsi, les excédents réels, affectés et non affectés, s'élèvent à **3 526 310 \$**.

Les revenus excédentaires, s'expliquent principalement par des revenus de taxes plus élevés qu'anticipés. Les taxes supplémentaires proviennent de nouvelles constructions et de

la vente de terrains. De plus, les dépenses ont été inférieures aux estimations, tandis que les revenus de transferts (subventions) et les intérêts perçus ont également été plus élevés.

2. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le 1^{er} mai 2026, la Firme Lemieux-Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L., a présenté au maire et à la direction générale les états financiers de l'exercice 2025 après avoir effectué leur audit selon les normes reconnues au Canada. Voici l'opinion émise :

« Nous prévoyons délivrer une opinion avec réserve pour la ou les raisons suivantes :

La municipalité n'a pas comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 tel qu'exigé par le chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le serveur public. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les éléments probants suffisants et appropriés pour nous assurer du caractère fondé de l'absence de passif ou nous permettre d'en faire l'évaluation. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements en ce qui concerne les immobilisations corporelles, le passif au titre des obligations liées à la mise

hors service d'immobilisations et les excédents accumulés au 31 décembre 2025 ainsi que les charges afférentes pour l'exercice clos à cette date. Cette situation nous a également conduit à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024. »

La municipalité de Saint-Gervais demeure en excellente santé financière. Le rapport financier complet est disponible sur le site internet de la municipalité au www.saint-gervais.ca.

3. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à la loi sur le traitement des élus municipaux qui prévoit que le rapport financier doit contenir une mention sur la rémunération et l'allocation de représentation que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal, voici la rémunération annuelle des élus pour 2025.

- Maire :

traitement de base :	13 538,40\$, imposable
Frais de représentation :	6769,14\$, partiellement imposable
Par la MRC	6571,94\$, imposable
Par la MRC	3286,00\$, non imposable

- Par conseiller :

Traitement de base	5107,52\$, imposable
Frais de représentation	2522,17\$, partiellement imposable

4. RESSOURCES HUMAINES

En 2025, de nouvelles ressources humaines ont rejoint l'équipe à l'accueil et aux communications, à l'urbanisme ainsi qu'aux travaux publics. L'équipe municipale contribue activement à la réalisation et au succès des projets de la municipalité, et nous en sommes très heureux.

5. REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier les membres du conseil municipal précédent pour leur engagement et leur dévouement auprès de notre communauté.

Je tiens également à remercier les nouveaux élus pour leur énergie, leur disponibilité et leur engagement au service des citoyens, ainsi que pour leur contribution à la poursuite des projets et au développement de notre milieu.

6. ATTRIBUTION DES CONTRATS EN 2025

La liste des contrats de 25 000\$ et plus et la liste des fournisseurs de la municipalité, dont les achats de plus de 2 000\$ totalisant plus de 25 000\$ au cours de l'année, sont publics et vous

pouvez les consulter sur le site internet de la municipalité au www.saint-gervais.ca

7. RÉALISATIONS EN 2025

Voici les principales réalisations effectuées en 2025. Certaines ont été amorcées ou planifiées en 2024, puis réalisées ou complétées en 2025, et ont bénéficié de subventions, que vous retrouverez indiquées entre parenthèses.

- Sonorisation du Centre Socio-Culturel Promutuel;
- Entretien régulier de nos routes et infrastructures;
- Acquisition d'un coussin de levage au service incendie;
- Échangeur d'air caserne;
- Travaux réfection de la route et ponceaux 1er rang Est et Ouest (Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet redressement) ;
- Amélioration éclairage garage et bureau municipal;
- Acquisition d'un camion et équipement de déneigement;
- Modernisation de l'éclairage de rues (DEL) (Programme du Fonds régions et ruralité (FRR));
- Réfection du tablier du pont du rang du Bras;
- Clignotant entrée du village sud;

Pour conclure, l'année 2025 a été marquée par la réalisation de projets, d'amélioration de nos équipements et de travaux importants, tous orientés vers les besoins de nos citoyens et l'amélioration de nos infrastructures. Elle témoigne de l'engagement soutenu de la municipalité à améliorer la qualité de vie de ses citoyens et à bâtir un milieu dynamique, attrayant et durable pour tous.

Dominic Larochelle, maire.


FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL



Mercredi 24 juin 2026
Pour la fête nationale du Québec

WWW.SAINT-GERVAIS.CA

AU COEUR DES GENS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT



Mercredi 1er juillet 2026
Pour la fête du Canada

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DU 5 MAI 2026

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE ORDINAIRE** DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE 2 JUIN 2026 À 20H AU 150, RUE PRINCIPALE.

SONT PRÉSENTS :

M. Éric Asselin M. Guillaume Asselin
Mme Manon Boucher Mme Josée Lemieux
M. François Lantagne M. Yvon Laflamme

Tous formants quorum sous la présidence de M. Dominic Larochelle, maire.

Lors de la séance du Conseil municipal tenue le 2 juin 2026, les conseillers présents ont :

- Accepté les comptes du mois de mai 2026 au montant total de 429 813,84 \$;

Administration générale	41 218, 09 \$
Sécurité publique	248 962, 40 \$
Transport routier	82 385, 70 \$
Hygiène du milieu	14 120, 61 \$
Santé & Bien-être	0 \$
Aménagement et urbanisme	7 306, 30 \$
Loisirs et culture	33 209, 88 \$
Frais de financement	0 \$
Activités financières – Travaux 1 ^{er} rang & Eau potable	2 610, 36 \$
TOTAL	429 813, 84 \$

- Le maire a déposé et présenté les faits saillants 2025 du rapport financier pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 ainsi que le rapport du vérificateur externe;
- Déposé un avis de motion et le projet de règlement #403-26 sur la gestion contractuelle modifiant les règlements #337-18 et #390-24;
- Déposé un avis de motion et le projet de règlement #406-26 sur le contrôle et suivi budgétaires et délégations;
- Adopté le règlement #404-26 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente existante relative à la cour municipale commune de la municipalité régionale de comté de Bellechasse
- Procédé à l'embauche de Mme Sylvie Dion à titre d'agente administrative – comptabilité, à temps plein, à compter du 3 juin 2026;
- Octroyé à l'entreprise Idside un contrat d'une durée de 3 ans et 6 mois pour l'implantation, le déploiement, l'accompagnement et l'utilisation de la plateforme

id.concerto qui vise à moderniser et améliorer la préparation, la tenue et le suivi des séances du conseil municipal ainsi que des rencontres des comités;

- Accepté le budget révisé le 13 mai 2026 de l'OHMB présenté par la SHQ;
- Contribué pour un montant de 200\$ afin de soutenir Lily-Rose Robert et Maïka St-Jean, 2 joueuses de Saint-Gervais dans leur parcours sportif au sein de l'Équipe Québec U17;
- Contribué pour un montant de 200\$ à l'association des Griffons de Bellechasse pour la tenue du Tournoi de soccer 2026;
- Contribué pour un montant de 200\$ pour soutenir la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis pour l'achat d'équipements technologiques adaptés;
- Contribué pour un montant de 200\$ à la Société SLA du Québec pour exprimer son appui aux personnes touchées par la sclérose latérale amyotrophique;
- Adressé, au nom des élus et des citoyens et citoyennes, leurs remerciements à Madame Mélody Bilodeau-Gauvin pour les services rendus à la communauté. Le conseil a également tenu à lui exprimer toute sa reconnaissance pour son engagement au cours des dernières années au sein des Loisirs de St-Gervais et lui souhaite du succès dans la poursuite de ses activités professionnelles;
- Adressé une motion de Félicitations à M. Pierre Prévost pour le Prix du patrimoine 2026 de la MRC de Bellechasse dans la catégorie Interprétation et diffusion. Le conseil tient à souligner avec fierté son apport précieux à la valorisation du patrimoine et à l'enrichissement culturel de notre communauté;
- Appuyé les municipalités du Québec dans la dénonciation des coupures annoncées dans le Programme Emplois d'été Canada pour l'année 2026, lesquelles nuisent directement aux services offerts aux familles et aux jeunes. Le conseil demande au gouvernement du Canada de maintenir le financement du Programme Emplois d'été Canada afin d'assurer la pérennité des emplois d'été municipaux et de services publics qui en dépendent;
- Demandé au ministère des Transports et de la Mobilité durable l'ajout d'un panneau de feu rectangulaire à clignotement rapide (FRCR) à l'intersection de la rue Principale et de la rue de la Fabrique afin d'améliorer la sécurité, notamment celle des enfants;
- Demandé au ministère des Transports et de la Mobilité durable l'autorisation de prolonger le trottoir existant de la rue Principale en direction Sud jusqu'à la rue Paré;

- Déposé un avis de motion et le projet de règlement #405-26 modifiant le règlement #308-14 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés;
- Adopté la politique révisée relative aux ralentisseurs de type dos d'âne;
- Accepté la demande de dérogation mineure DPDRL260052 pour le 115, rue Jean-Paul permettant d'implanter la thermopompe en cour avant plutôt qu'en cour latérale ou arrière, comme l'exige la réglementation;
- Accepté la demande de dérogation mineure DPDRL260053 pour le 251, rue du Repos permettant au requérant d'avoir deux pergolas sur le même terrain, soit une pergola supplémentaire au nombre actuellement permis par la réglementation;
- Accepté la demande de PIIA 2026-04 pour le 164, rue Sainte-Catherine, visant le remplacement de la toiture du garage à l'arrière de la maison, à condition que la nouvelle toiture soit de couleur grise, identique ou semblable à celle du bâtiment principal;
- Accepté la demande de PIIA 2026-05 pour le 303, rue Principale, concernant la modification de la couleur du bâtiment complémentaire ainsi que le remplacement des portes et fenêtres, afin que celui-ci soit visuellement harmonisé à l'apparence du bâtiment principal. Les élus rappellent l'importance que les dimensions des portes et fenêtres demeurent identiques;

La version complète sera disponible suite à l'adoption du procès-verbal le 7 juillet 2026 sur notre site internet www.saint-gervais.ca/proces-verbal/

RAPPEL 2^E VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES, LE 23 JUIN 2026

Vous pouvez payer de différentes façons:

- Nous vous suggérons de vous inscrire au paiement préautorisé, considérant le nombre de versements permis. Veuillez remplir le Formulaire de Paiement Préautorisé et nous le transmettre par télécopieur, par courriel ou directement au bureau municipal, accompagné d'un chèque personnel avec la mention « SPÉCIMEN » ;
- Par internet sur les sites des institutions financières, assurez-vous d'inscrire votre numéro de matricule comme numéro de référence. La Municipalité est inscrite comme fournisseur dans la catégorie « Municipalités » sous l'appellation Municipalité Saint-Gervais – Taxes.;
- Argent comptant ou débit directement au comptoir du bureau municipal selon l'horaire habituel;
- Chèque à l'ordre de la Municipalité de Saint-Gervais, directement au comptoir du bureau municipal selon l'horaire habituel, par la poste ou dans la boîte postale extérieure situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais;

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez de plus amples informations soit par téléphone au 418 887-6116 ou par courriel à : info@saint-gervais.ca

VENTE ITINÉRANTE QUAND FAUT-IL SE MÉFIER?

Un(e) commerçant(e) fait du porte-à-porte ou se présente à domicile après avoir obtenu l'autorisation de passer par téléphone? La prudence est de mise... La loi interdit effectivement aux commerçant(e)s itinérants de faire de la sollicitation pour vendre certains produits et services, incluant tout ce qui est en lien avec le chauffage et la climatisation, les travaux de décontamination ou d'isolation ainsi que le financement ou la location à long terme.

POURQUOI CES INTERDICTIONS?

Pour protéger la population contre certaines pratiques abusives. Par le passé, des commerçant(e)s ont vendu des produits à des prix excessifs, exercé de la pression pour conclure des contrats ou promis des économies d'énergie irréalistes. D'autres ont même tenté d'inquiéter les propriétaires afin de les pousser à effectuer des rénovations inutiles. La page opc.gouv.qc.ca/vente-itinerante présente plusieurs situations où il faut faire preuve de vigilance.

À partager avec les personnes plus vulnérables sans modération!

LA MRC OCTROIE LE CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DE SON CENTRE DE TRI

Le conseil de la MRC de Bellechasse a officiellement octroyé le contrat pour la construction du futur centre de tri, franchissant ainsi une étape importante dans la concrétisation du projet global d'optimisation de la gestion des matières résiduelles.

Bien qu'il permettra de traiter les résidus alimentaires collectés en sacs, le projet comprend également des équipements permettant:

- le prétri de certaines matières résiduelles,
- l'amélioration de la compaction des déchets,
- et l'aménagement d'une aire de transbordement des matières recyclables pour optimiser le transport.

Il comprend également la construction d'un bâtiment administratif afin d'offrir aux employés des espaces de travail mieux adaptés. Avec la réalisation de ce projet, la MRC estime pouvoir prolonger d'environ 19 ans la durée de vie de son lieu d'enfouissement technique par rapport à la poursuite des pratiques actuelles. Cette amélioration permettra de repousser la nécessité de développer un nouveau lieu d'enfouissement, un investissement estimé à près de 45 millions \$.

COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES EN SAC

La collecte des résidus alimentaires en sacs constitue l'un des moyens retenus pour atteindre cet objectif. Les élus ont privilégié cette méthode puisqu'elle est simple à utiliser pour les citoyens, qu'elle permet d'éviter l'ajout d'une troisième collecte en camion sur l'ensemble de notre vaste territoire rural et qu'elle présente des coûts avantageux à long terme comparativement aux autres scénarios analysés.

La construction du centre de tri débutera au cours des prochaines semaines et sa mise en service est prévue au printemps 2027. Une campagne d'information sera déployée afin d'accompagner les citoyens dans cette transition.



FORMATION

Compostage domestique

- Mercredi le 10 juin en ligne à 18h30
- Mercredi le 24 juin à Saint-Damien à 13h30
- Mercredi le 11 novembre en ligne à 18h30 (formation spéciale de préparation à l'hiver!)

Inscription obligatoire pour participer: compost@leschouxgras.com ou 581 997-1824

Aide financière disponible pour l'achat de matériel de compostage, consultez le www.bellechasse.ca/compostage







MRC de
Bellechasse



SAVIEZ-
VOUS
QUE ?



agrire^{cup}

PROJET PILOTE SUR LES PLASTIQUES AGRICOLES

UPA L'Union
des producteurs
agricoles
Chaudière-Appalaches
Bellechasse

La MRC de Bellechasse et ses municipalités vous rappellent que les pellicules d'ensilage, ficelles, toiles et sacs d'ensilage, litière et mousse de tourbe sont maintenant acceptés.

ÉCOCENTRES PARTICIPANTS (PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE)

Saint-Charles-de-Bellechasse

25, rue de l'Église, Saint-Charles
2 mai jusqu'au 11 juillet, inclusivement

Sainte-Claire

30, rue Industrielle, Sainte-Claire
18 juillet jusqu'au 31 octobre, inclusivement

Saint-Léon-de-Standon

59, route de l'Église, Saint-Léon-de-Standon
2 mai jusqu'au 31 octobre, inclusivement

Saint-Lazare-de-Bellechasse

315, route 279, Saint-Lazare-de-Bellechasse
2 mai jusqu'au 31 octobre, inclusivement

TOILES, GROS SACS D'ENSILAGE, SACS LITIÈRE ET TOURBE



B. PELLICULES D'ENSILAGE



C. FICELLES



FILETS
NON-ACCEPTÉS

Trier : A. Faire un sac qui peut contenir des toiles, des sacs d'ensilage, des sacs de litière et des sacs de tourbe.

B. Faire un sac pour les pellicules d'ensilage.

C. Faire un sac de ficelles. Les filets ne sont pas acceptés.

Où se procurer vos sacs de récupération?

- Les sacs de récupération AgriRÉCUP sont disponibles dans les bureaux municipaux qui participent au projet pilote.

OU

- Site d'enfouissement technique
50, 1^{er} Rang Nord-Est, Armagh
- BMR Express Avantis La Durantaye
23, rue Olivier-Morel, La Durantaye
- BMR Avantis Saint-Gervais
46, 1^{er} Rang Est, Saint-Gervais
- BMR Saint-Charles
2609, av. Royale, Saint-Charles-de-Bellechasse

agrire^{cup}.ca |  



Bonjour

L'assemblée générale annuelle a été précédée de la rencontre avec les jeunes qui avaient participé à l'atelier intergénérationnel. Un certificat de félicitations pour la réalisation d'un jeu de tic-tac-toe en balade a été remis ainsi qu'un gâteau avec jus. Un café et gâteau a été aussi servi aux membres présentes

Vingt-deux membres ont participé à l'AGA.

Les postes en élection cette année étaient :

Secrétaire : comblé par Mme Johanne Turcotte qui a renouvelé;

Conseillère #2 : comblé par Mme Brigitte Lapointe qui a renouvelé;

Vice-présidente : vacant, le poste est à combler.

Nos remerciements à Mme Francine Gosselin pour son implication au cours des deux dernières années.

Nous avons eu le plaisir de voir vos belles réalisations diverses et suivi d'un échange de plantes.

Pour la saison de l'été il sera possible de tisser en communiquant avec Louise Bouchard.

Il y aura des rencontres de tricot au cours de l'été qui auront lieu à l'intérieur ou à l'extérieur selon la température. Brigitte communiquera avec vous par courriel.

Merci à mes compagnes du CAL pour leur collaboration,

Mes compagnes Louise, Johanne, Nathalie, Brigitte, Francine et moi nous vous souhaitons une excellente saison estivale et au plaisir de se revoir.

Claudette Ruel

Présidente



Club FADOQ St-Gervais
Québec et Chaudière-Appalaches

Bonjour à tous,

Vous aimez les voyages et bien une possibilité vous est offerte, par la présente :

SORTIE DE GROUPE : Croisière et Dîner au Lac Memphrémagog
Vendredi le 21 août 2026

Départ à 7h00, stationnement de l'église de Saint-Henri

Retour prévu à 17h30, la même journée

Arrêts prévus : Madrid de Drummondville, pause de 20 minutes pour aller et aussi pour le retour

Dîner et Croisière :

Croisière-Dîner de 11h00 à 14h00

Repas complet servi à bord

Vue imprenable sur le Lac et les montagnes environnantes

Pourboire inclus

Coûts de 180,00\$ par personne; un montant de 20,00\$ sera remboursé si vous êtes un membre FADOQ de notre Club (autobus + dîner + croisière + pourboire)

NOTES :

C'est la FADOQ de St-Henri qui nous offre cette possibilité pour compléter de remplir l'autobus loué.

Si vous avez de l'intérêt, veuillez communiquer avec Gilles Nadeau au 418 887-6718. Les personnes intéressées doivent le faire savoir à Gilles avant vendredi le 11 juillet prochain.

Le paiement devra lui être remis lors de votre inscription.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS 

Frigos Pleins 

Organisme d'aide alimentaire

DES BRAS, DU CŒUR, UN PEU DE TEMPS : ÇA CHANGE TOUT.

TRANSPORT DES DENRÉES
Conduire le camion et rapporter les denrées à l'organisme.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
Préparer les paniers pour les familles et les remettre lors des journées de distribution.

DISCRÉTION, ENTRÉE ET BONNE HUMEUR RECHERCHÉS!

IMPLICATION FLEXIBLE EN SUITE À TES DISPONIBILITÉS.

JOURNÉES COMPLÈTES EN SEMAINE

INTÉRESSÉ·E? CONTACTE GAËTANE : 418 883-1399 poste 4 

Fête
nationale
du Québec

SAINT-GERVAIS
STATIONNEMENT DU
CENTRE SOCIO-CULTUREL
PROMUTUEL ASSURANCE

23 juin
2026

Programmation

16h à 18h

Party Mousse à la piscine

Ouverture de la piscine de 13h à 20h selon la température

17h30

Discours patriotique et Levée du drapeau

18h à 20h

Maquillage pour enfant

18h à 19h

Hockey Balle - En l'honneur de Guy Lafleur

18h30

Tournoi de poches - Formule Splitswitch

19h30

Bingo extérieur - Sur la patinoire

19h30

Alexandre Donati - Chansonnier

20h

Feu de joie

20h30 à 21h15

Visite historique avec Philibert

Vers 21h30

Feux d'artifice

21h40

Sabrina Lemieux-Douville

Chansonnier auprès du feu

Service de restauration

23 juin de 17h à 24h

24 juin de 9h à 19h

24 juin

Tournoi de balle familial

8h30 à 20h

En partenariat avec :

Québec 



Loisirs
Saint-Gervais



LOISIRS SAINT-GERVAIS

Info: 418 887-3732

loisirs@saint-gervais.ca

Fête
nationale
du Québec

SAINT-GERVAIS
TERRAIN DE BALLE
CENTRE SOCIO-CULTUREL
PROMUTUEL ASSURANCE

24 juin
2026

Tournoi de balle familial

8h30 à 20h

10 joueurs

(2 femmes et 2 enfants de moins de 12 ans (âge primaire en 2026))

Pour les familles de Saint-Gervais seulement

Maximum 12 équipes

Date limite d'inscription : dimanche 14 juin

20 \$/équipe

Inscription auprès de Dave Nadeau
nadeau.dave21@hotmail.com
418 882-7011



En partenariat avec :

Québec



Loisirs
Saint-Gervais



LOISIRS SAINT-GERVAIS
Info: 418 887-3732
loisirs@saint-gervais.ca

15 AOÛT 2026



TOURNOI DE GOLF SAINT-GERVAIS CLUB DE GOLF BELLECHASSE

Inscription à partir du 18 mai au 18 juillet
sur QIDIGO
ou via le Google Form
disponible sur notre page Facebook

ÉDITION
2026

LES
Jeudis
SHOW

DE
19 H
À 21 H

2 JUILLET
DUO PIERRE ET SIMONE

9 JUILLET
ROCH ET HÉLÈNE

16 JUILLET
DISCWASHERS
(HUBERT COULOMBE ET WILLIAM SAMSON)

23 JUILLET
MME CHAREST

30 JUILLET
DUO COVER GIRLS

PARC HISTORIQUE
DE LA PROMENADE-DES-SŒURS
LES LOISIRS DE SAINT-GERVAIS

Invitation

Messe country

8e édition
SAMEDI 13 JUIN 2026

15h30 mini-concert
16h messe country
avec choristes et musiciens

Les profits iront à l'amélioration
du son dans l'église

Après la messe, vous êtes conviés à un **souper-spaghetti** suivi d'une soirée avec musique et **danse country** animée par **Lise Lavardière** à l'aréna de Sainte-Claire.

17h30 accueil / Souper-soirée à 35\$ adulte et 10\$ 12 ans et moins
Réservation avant le 8 juin auprès d'Hélène Fournier 418-883-3854
Soirée seulement, à partir de 20h, 15\$ payable en argent à l'entrée

Impression: gracieuseté de CFR Dorchester

LES MINUTES DE PHILIBERT

62: L'ÉLECTRICITÉ

L'aventure électrique régionale a commencé à la chute Montmorency en 1884, alors que la compagnie Quebec and Levis Electric Light amorçait la construction d'une centrale hydraulique pour fournir l'énergie nécessaire aux ampoules et aux moteurs électriques. Concrètement, le 29 septembre 1885, 34 luminaires se mettaient à illuminer la terrasse Dufferin devant une foule éblouie. Mais dans Bellechasse, l'électricité s'est fait attendre.

DES « POUVOIRS ÉLECTRIQUES » DANS BELLECHASSE

Le 9 septembre 1915, la « compagnie Électrique d'Armagh » est incorporée et l'un de ses directeurs est le notaire Murdoch McKenzie, maire de Saint-Gervais. Entre autres buts, la compagnie doit développer des « pouvoirs électriques » (des sites de chute d'eau) dans les comtés de Bellechasse et Montmagny, produire l'électricité pour l'éclairage et les forces motrices, et obtenir des franchises pour l'éclairage électriques dans les différentes municipalités de Bellechasse et Montmagny. Selon le journal *Le Peuple* du 28 janvier 1916, la municipalité de Saint-Gervais fait partie du réseau électrique projeté, avec Armagh, Saint-Raphaël, Saint-Charles et Saint-Michel.

Deux autres compagnies prennent le relais, à commencer par



Murdoch McKenzie (1873 – 1930) de la troisième génération de notaires, l'un des initiateurs de la distribution d'électricité dans Bellechasse. Collection Philibert Goulet.

la Corporation d'énergie de Montmagny établie le 25 avril 1918. Cette société, présidée par l'avocat Maurice Rousseau, a pour but principal « de fournir l'énergie électrique pour fins industrielles, [...] vendre de l'électricité en bloc pour fins d'éclairage, le long du parcours de sa ligne de transmission, aux municipalités, à des compagnies privées ou à des particuliers, et n'entend pas faire le commerce en détail de l'électricité. » La compagnie estime que l'électricité produite pourrait être vendue 50 \$ par cheval-vapeur, le double du prix qu'elle se vend à Québec, et « qu'il n'est donc pas téméraire d'affirmer que la compagnie aura un revenu

brut de 100 000 \$ lorsqu'elle vendra ses 2500 chevaux-vapeur, ce qui ne peut guère se faire attendre, car les industries en ont un besoin pressant. »

Selon le journal *Le Peuple* du vendredi 25 avril 1919, la compagnie magnymontoise a acquis plusieurs « pouvoirs » d'eau dont le site de la rivière Fourche Nord-Ouest, à Armagh, tout près de la rivière du Sud : « des travaux considérables y

ont déjà été exécutés et, sans les pluies fréquentes que nous avons eues l'automne dernier, ils auraient été complétés en 1918. La bâtisse du pouvoir est à peu près terminée, les machines électriques seront livrées en mai, le barrage sera complété au commencement de l'été, et le tout sera ensuite mis en opération en peu de temps. » La compagnie a aussi acquis deux sites de chute d'eau importants à Saint-Raphaël : celui de la compagnie Price Brothers pour y aménager une hauteur de chute de 120 pieds (à la centrale actuelle), puis à un mille plus haut sur la rivière du Sud, à l'endroit communément appelé le « C » (au barrage actuel), une chute de 86 pieds est envisagée pour ajouter de la puissance. Une ligne de transmission va aussi être construite entre Saint-Raphaël et Montmagny, sur une distance de 16 milles. 400 000 \$ sont nécessaires pour mener à terme tous les travaux requis en vue d'exploitation, un montant faramineux pour l'époque rendu disponible par l'émission d'actions selon un règlement en date du 8 mars 1919, selon un intérêt de 6,5 % payable semi annuellement. La capacité totale des « pouvoirs d'eau », les centrales de production hydro-électrique de la Corporation d'Énergie de Montmagny devait atteindre 2850 chevaux-vapeur.

Le Peuple de Montmagny du vendredi 25 juin 1920 dresse un bilan de cette entreprise colossale. Sur la rivière Fourche Nord-Ouest, les travaux de développement sont alors à peu près exécutés et les deux générateurs de 200 chevaux chacun sont déjà installés. À Saint-Raphaël, après une étude approfondie de toutes les conditions, la compagnie a décidé de n'y faire qu'un seul développement hydro-électrique avec un barrage de 82 pieds de hauteur, contrat donné à Zéphirin Cloutier, de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, d'où partira une conduite forcée de six pieds de diamètre qui va s'étendre sur une distance de 7000 pieds jusqu'au bas de la dernière chute, créant une chute d'eau de 230 pieds pour une capacité totale de 3450 chevaux-vapeur. Deux générateurs de 850 kW chacun vont d'abord produire l'électricité, puis un troisième groupe électrogène va être ajouté. On prévoit aussi construire un grand réservoir sur la rivière Noire au cours de la présente saison afin de régulariser le débit de l'eau et assurer la même puissance effective durant les époques de sécheresse. Les travaux doivent être terminés avant la fin de l'année 1920, le coût total ne devant pas dépasser 500 000 \$, et trois hommes suffiront pour exploiter un tel pouvoir hydro-électrique de Saint-Raphaël.

Le Peuple du vendredi 11 novembre 1921 écrit que « le barrage de Saint-Raphaël est le plus considérable en hauteur de tous les barrages de la province, après celui de La Loutre, et la même compagnie en possède un second à Armagh, un peu moindre, mais de dimension encore fort respectable. » Le journal rappelle que le barrage d'Armagh, datant de 1919, a subi une avarie et a dû être reconstruit un peu en amont. Avec une puissance installée de 360 kW, la centrale d'Armagh n'est destinée que pour les besoins des résidents et des entreprises de cette municipalité. Elle cessera de fonctionner en 1942 et deviendra propriété d'Hydro-Québec en 1962.

LA COMPAGNIE ÉLECTRIQUE DE BELLECHASSE

Le Peuple du vendredi 17 février 1922 informe que des lettres patentes viennent d'être émises pour constituer la « Compagnie Électrique de Bellechasse », une société qui a pour but de

construire une ligne de transmission d'électricité sur poteaux de fer afin d'éclairer les importants villages de Saint-Raphaël, Saint-Gervais, Saint-Charles, Saint-Michel et Saint-Vallier, et aussi fournir l'énergie électrique pour les fins industrielles. Parmi les directeurs provisoires de cette compagnie, dont quelques personnalités de Saint-Charles et Philibert Langlois qui a chapeauté le projet de distribution d'électricité à Armagh, on retrouve encore le notaire Murdock McKenzie. Le siège social de la compagnie est à Saint-Charles et les cinq villages devraient être bientôt reliés au réseau de la Corporation d'Énergie de Montmagny. Le Peuple du 24 mars 1922 mentionne que la Compagnie Électrique de Bellechasse vient d'accorder à monsieur Philibert Langlois, industriel d'Armagh, le contrat pour la construction d'une ligne électrique depuis l'usine de la Corporation d'Énergie, à Saint-Raphaël, jusqu'à Saint-Charles en passant par la gare et le village de Saint-Vallier; les travaux commenceront dès que la neige aura disparu. Le Soleil du vendredi 11 août 1922 indique que la ligne est complétée à peu de chose près jusqu'à Saint-Vallier, sera « terminée sous peu jusqu'à Saint-Charles et, d'ici quelques semaines, les paroisses de Saint-Raphaël et de Saint-Michel » pourront à leur tour bénéficier des avantages de l'électricité.

Le Peuple du vendredi 22 février 1924 rapporte que l'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie Électrique de Bellechasse s'est tenue « jeudi dernier » à Saint-Charles, au bureau du président et notaire Pierre-Joseph Ruel (1848 – 1932). Le succès remporté durant la première année d'opérations dépasse les espérances des promoteurs, laissant un surplus suffisant pour payer un dividende de 3 % sur le capital-actions de la compagnie. En parallèle, deux autres compagnies viennent jeter ombrage sur le succès du principal fournisseur d'électricité. Le Devoir du mardi 1er avril 1924 indique que la cour supérieure siégeant à Montmagny va entendre prochainement la poursuite de la « Price Bros Co » et la « Bassin Electric Company » contre la Compagnie d'énergie électrique de Montmagny, réclamant la démolition des deux usines hydro-électriques et l'interdiction de distribuer l'énergie à Montmagny ou dans les districts environnants. Dans l'intérêt public, le juge Blaise Letellier rejette les prétentions des poursuivants. En juillet 1927, la compagnie passe sous le contrôle du géant Quebec Power Company.

LA DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ EN MILIEU RURAL

Le Quotidien du 7 août 1936 mentionne qu'une ligne d'électricité va être construite incessamment dans le troisième rang de Saint-Michel et qu'un très grand nombre d'autres extensions rurales sont à l'étude.

Le Peuple du 11 février 1938 rapporte les propos du député Émile Boiteau qui a annoncé que l'on vient d'installer l'électricité dans cinq paroisses de son comté : Sainte-Sabine, Saint-Magloire, Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, Saint-Philémon et le premier rang de Saint-Gervais. Au congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs, le 12 septembre 1944 à Saint-Paul-du-Buton, le curé Leclerc de Saint-Gervais adresse la parole aux participants. Parmi les plus importantes résolutions formulées, le groupe va demander aux gouvernements d'adopter des lois pour hâter l'expansion de l'électrification rurale de toute la province. Ce mouvement fait bouger les choses puisque Le Soleil du 4 avril 1946 mentionne que les travaux d'électrification rurale entrepris par la compagnie électrique Shawinigan Water & Power dans tous les rangs de la paroisse Saint-Gervais sont terminés et les cultivateurs de cette localité ont désormais le service de l'électricité.



L'installation des poteaux électriques à l'été 1945 au Bras. Société historique de Bellechasse.

Le 1^{er} mai 1963, la nationalisation de la plupart des autres compagnies d'électricité présentes au Québec est effectuée comme le souhaite René Lévesque, lequel veut rendre l'électricité disponible au moindre coût pour tous les Québécois.

PROCHAINE ÉDITION: LES FIEFS.

La Société historique de Bellechasse, qui édite la revue Au fil des ans, tient à mettre en valeur vos vieilles photos ou autres documents. Des archivistes professionnels peuvent les inventorier, les numériser et les diffuser selon vos attentes. Sur ce sujet, consultez les sites Internet <http://shbellechasse.com> et <https://centredarchives.shbellechasse.com>. Pierre Prevost, auteur des Minutes de Philibert 418 571-8743, pierre.prevost@telus.net.



Il est interdit de faire brûler des feuilles, des résidus de gazon et de débroussaillage, des matériaux de construction et même de faire un feu de joie à ciel ouvert.

Vous devez avoir un foyer extérieur muni d'un pare-étincelles.

Pour faire brûler des branches en tas, vous devez vous procurer un **permis de feu (gratuit)** en contactant la municipalité au : **418-887-6116** . Merci de votre collaboration!



ÉCOCENTRE DE SAINT-GERVAIS

MATIÈRES ACCEPTÉES



- Bois
- Résidus verts (pelouse, feuilles), compost
- Déchets
- Carton / papier
- Bardeau d'asphalte
- Peinture résidentielle et solvants
- Huiles usées (petites quantités)
- Batteries < 5kg
- Électroménagers
- Appareils électroniques et réfrigérants
- Bonbonne pressurisées NON RECHARGEABLES
- Gros rebuts et encombrants
- Fer et autres métaux

MATIÈRES REFUSÉES



- Pneus
- Batteries > 5kg et plus et automobiles
- Plantes exotiques envahissantes, terre contaminée
- Feux d'artifice, explosifs, armes et munitions
- Amiante
- Béton, ciment
- Briquets, allumeurs
- Peinture industrielle, automobile
- Plastiques de balle ronde, sac d'ensilage, ficelle et corde de balles
- Réservoirs, barils et contenants (fertilisants, pesticides)
- Luminaires, lumières, DEL, fluorescents
- Tubulures d'érablière

CONSIGNES D'UTILISATION



1. Preuve de résidence **OBLIGATOIRE**
2. Aucune compagnie (plaqué F / L)
3. Aucune remorque avec benne basculante (traileur dompeur)
4. **INTERDIT** de fouiller dans les conteneurs de déchets/recyclage
5. Trier tous les éléments **AVANT**
6. Vider vous-même vos matières dans les conteneurs associés
7. UNE visite par jour par citoyen

SOYEZ PATIENT ET COURTOIS.
MERCI!

339 route 279, Saint-Gervais

Ouvert de mai à novembre :
Le samedi de 8h à 12h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE À L'ACCUEIL



Municipalité de
Saint-Gervais

LE CASSE-CROÛTE ÉPHÉMÈRE DES LOISIRS DE SAINT-GERVAIS

20 JUIN DE 11H00 À 19H00 **23 JUIN DE 16H30 À 23H00**
24 JUIN DE 8H00 À 18H00

Mangez local, aidez local!

Passez nous voir au Casse-Croûte éphémère d'avril à septembre au Centre Socio-Culturel Promutuel Assurance pour un bon repas dont les profits soutiennent directement nos organismes d'ici.

On vous attend nombreux sur la terrasse Les Oeufs Lapierre!

CONSULTEZ LES PROCHAINES DATES SUR LA PAGE FACEBOOK DES LOISIRS DE SAINT-GERVAIS

Le Carrefour
Employabilité - Travail de rue - Immigration

Accompagnement **GRATUIT** pour les résident-es de la MRC de Bellechasse
au 580, route Bégin, à Saint-Anselme
418 887-7117 |

- Soutien à la recherche d'emploi et à la rédaction de CV
- Soutien à l'accueil et l'intégration en immigration
- Orientation de carrière • Projets jeunesse
- Bénévolat, entrepreneuriat et volontariat
- Éducation financière • Séjours exploratoires
- Travail de rue

Visite notre site web pour en savoir plus à notre sujet!

Prenez note que les services-conseils en employabilité, offerts à la portion 16-35 ans de la population de la MRC de Bellechasse, sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI 13h30 À 15h30

MARDI 18h00 à 20h00

JEUDI 18h00 à 20h00

SAMEDI 9H00 À 11H

NOUS JOINDRE:

Téléphone: 418-887-3628 ou biblio@saint-gervais.ca

ADRESSE INTERNET DU RÉSEAU DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES:

www.reseaubibliocnca.qc.ca

FERMETURE ESTIVALE:

La bibliothèque sera fermée en juillet. La dernière journée de prêt sera le samedi 4 juillet 2026 et nous serons de retour le lundi 3 août 2026. Nous vous invitons à venir chercher des livres pour vos lectures du mois de juillet avant la fermeture.

Il sera possible pour vous de faire des demandes de livres en juillet par le WEB en vous rendant à Mon dossier à l'adresse suivante: www.reseaubibliocnca.qc.ca ou nous laisser vos demandes dans la boîte vocale 418-887-3628 ou nous envoyer un courriel à biblio@saint-gervais.ca.

Aussitôt que nous aurons vos livres en main, une bénévole vous appellera pour prendre rendez-vous pour la cueillette.

Nous vous rappelons qu'il serait souhaitable de placer vos livres dans un sac et les déposer dans la chute à livres lorsque vous aurez fini de les lire pour nous permettre de les fournir à ceux qui les auront réservés.

Les bénévoles se rendront régulièrement à la bibliothèque pour s'occuper des demandes et classer les livres qui seront retournés dans la chute à livres.



NOUVEAUX LIVRES:

Ne m'appellez pas Roxana de Adriana Câlin et Clara Loiseau
La pensionnaire de Joy Fielding
La lettre d'amour interdite de Lucinda Riley
La fille de la fromagère de Nicole Villeneuve
Danser sur les volcans de Laure Manel
Coupable de t'aimer de Martine Labonté-Chartrand
L'intruse de Freida McFadden
Une unique lueur de Fred Vargas
L'empreinte du loup de Suzane Roy
Sous l'oeil des voisins de Christian White
La robe de mariée de Danielle Steel
Les tourbillons du destin de Michel Langlois
Tous mes mensonges de Nelle Lamarr

PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES



Vous souhaitez obtenir un livre qui ne se trouve pas dans la collection de votre bibliothèque? C'est possible avec le prêt entre bibliothèques! Ce service vous donne accès à plus de 5 millions de livres répartis dans près de 900 bibliothèques, et ce, tout à fait gratuitement! Pour obtenir de l'information sur ce service, consultez le dépliant disponible à la bibliothèque ou cliquez sur le bouton PEB sur le site Web du Réseau BIBLIO CNCA. Pour bénéficier de ce service, vous devez avoir en main votre carte d'abonné(e) et votre NIP.

Roeline Lemelin, bénévole

JUIN 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
21	22 PÉTANQUE FADOQ 18H30	23 TAXES MUNICIPALES ACTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC PAR LES LOISIRS	24 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ PÉTANQUE FADOQ 18H30 	25 	26 PÉTANQUE FADOQ 18H30	27 MESSE 16H
28	29 PÉTANQUE FADOQ 18H30	30	1 PÉTANQUE FADOQ 18H30	2	3 PÉTANQUE FADOQ 18H30	4
TOURNOI DE BALLE MINEURE - MATHIEU ROY						
			FÊTE DU CANADA			

JUILLET 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
28	29	30	1 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	2	3	4
TOURNOI DE BALLE MINEURE - MATHIEU ROY						
	PÉTANQUE FADOQ 18H30		PÉTANQUE FADOQ 18H30 FÊTE DU CANADA	JEUDI SHOW 19H -DUO PIERRE ET SIMONE 	PÉTANQUE FADOQ 18H30	
5	6 PÉTANQUE FADOQ 18H30	7	8 PÉTANQUE FADOQ 18H30 DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL 	9 JEUDI SHOW 19H ROCH ET HÉLÈNE	10 PÉTANQUE FADOQ 18H30	11
12 MESSE 10H	13 PÉTANQUE FADOQ 18H30	14 CONSEIL MUNICIPAL 20H	15 PÉTANQUE FADOQ 18H30 	16 JEUDI SHOW 19H DISCWASHERS	17 PÉTANQUE FADOQ 18H30	18
19	20 PÉTANQUE FADOQ 18H30	21	22 PÉTANQUE FADOQ 18H30 	23 JEUDI SHOW 19H MME CHAREST	24 PÉTANQUE FADOQ 18H30	25
26	27 PÉTANQUE FADOQ 18H30	28	29 PÉTANQUE FADOQ 18H30 	30 JEUDI SHOW 19H DUO COVER GIRLS	31 PÉTANQUE FADOQ 18H30	1

Conception graphique Papeteries d'affaires Affichage grand format

**SALON D'EXPOSITION
KIOSQUE
AFFICHAGE**

**DESIGN
IMPRESSION
LIVRAISON**

Produits publicitaires

Lettrages véhicules

Kiosques et stands

CREDO

IMPRIMERIE | DESIGN | LETTRAGE

impressionscredo.ca

Informations générales
info@impressionscredo.ca

Soumission grand format
estimations@impressionscredo.ca

Soumission impression offset/numérique
devis@impressionscredo.ca

ROY & ROULEAU INC.
MAISON FUNÉRAIRE
LACHANCE SIGNATURE

Cédric Lachance, *Président*
France Lachance, *Vice-présidente*

NOS BUREAUX

SAINT-DAMIEN
418 789-2143

SAINTE-CLAIRE
418 883-3715

ARMAGH
418 466-2073

Photos d'identité
Carte d'assurance maladie
et passeport



Prenez rendez-vous dès maintenant au **418 887-3133**



9142-0992 Québec Inc.
197, Trait Carré Ouest
St-Henri de Lévis QC
G0R 3E0

418 882-6023
WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833
Cell: 418 882-8352

François Marquis
francois.marquis@globetrotter.net



DEPUIS 1946
Beaumont

garageasselin.ca

285, route du Fleuve, Beaumont
(Québec) G0R 1C0
T 418 837-7046
info@garageasselin.ca

Votre mécanicien de famille

Votre future auto

www.sylviedionfleuriste.com

Sylvie Dion
FLEURISTE
FLEURS pour toute occasions
CADEAUX-LIVRAISON
418 887-3874
sylvie.dion.fl@globetrotter.net
Rejoignez-nous sur Facebook

293, Principale, St-Gervais (Qc), G0R 3C0

ESTHÉTIQUE PB

ESTHÉTIQUE PEAU DE BEAUTÉ 2003

Sarah-Ève Bilodeau, Esthéticienne,
Technicienne en Laser

418-885-9013

623, Rte Bégin, Saint-Anselme, Qc G0R 2N0

COFFRAGE



RBQ 5823-5367-01

MICHAEL ASSELIN

418 956-9919 581 991-3165
COFFRAGEMJL@HOTMAIL.COM

SPÉCIALITÉS

DALLE STRUCTURALE
DALLE AU SOL
DALLE DE GARAGE
PATIO DE BÉTON
PERRON
SOLAGE
RÉSIDENTIEL,
COMMERCIAL
ET AGRICOLE

Patrimonial Expertise

Benjamin Le Maçon Inc.

• ACRYIQUE • BRIQUE • CRÉPIS • PIERRE •

Benjaminlemaconinc@gmail.com 418-805-6496



Pourquoi vous déplacer ?

Remplacement et réparation
de pare-brise directement chez-vous
sans frais supplémentaires

Aussi offert
Verre de meuble,
Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Obtenez **125\$** en argent pour le paiement
de votre franchise d'assurance.

www.vitrieriemobile.com
41, rue du Bocage, St-Henri



LES ENTREPRISES
Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole
Conforme aux normes environnementales

AXEL

LOCATION DE GARAGES



FABRIQUÉS EN BOIS

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais

Tél.: (418) 887-5299



CLINIQUE DENTAIRE
Saint-Gervais

Dre Caroline Laliberté, DMD Dre Alexandra Lessard, DMD

10, rue de la Fabrique Ouest
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
418 887-3339

Bienvenue aux nouveaux patients !

GARAGE CHEZ TI-PIERRE

145, 1er Rang Est
St-Gervais Qc G0R 3C0

Mécanique générale
Diagnostic électronique
Antirouille
Vente de pneu



418-887-6750

Massothérapie Johanne Rouleau

Massage douleurs musculaires
Massage détente
Technique Neuro-cutanée



36A rue Lacasse
St-Gervais
G0R 3C0
418-208-9285



T.N.C.
technique neuro-cutanée

LES FONDATIONS
A. BOURASSA INC.

COFFRAGE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Alain Bourassa
Président

310, rue du Repos
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
fondation.a.bourassa@globetrotter.net
R.B.Q. : 8005-2533-59

T 418-887-6542
C 418-933-6542

LES CONSTRUCTIONS
Gilles Bélanger

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président
constructions.belanger@hotmail.com



R.B.Q.: 2631-2942-19

Tél.: 418 837-7067

Cell.: 418 576-0908

CF GOUILLARD
FOURNIER
NOTAIRES



Myriam Couillard, Notaire-MBA
Vanessa Fournier, Notaire

418 887-3277

info@ggnotaires.com

145, rue Principale, Saint-Gervais (Qc) G0R 3C0

LÀ

pour tous vos besoins
en assurance

1 888 265-7940

PROMUTUEL
ASSURANCE



Services
de
climatisation
Daneau inc.

4605, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6W 1H5

Jean-Yves Audet

Tél.: 418 833.9269
Télé.: 418 833.7706



Philip Isabelle
418.887.6608

Distributeur de vêtements de travail
Équipement de sécurité
Serviette et literie

251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0

boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr



COIFFURE
Caroline Lemieux

Où chacun est important!

20, 3^e Rang Est
Saint-Gervais
418 891-8010

Sur rendez-vous
seulement

MARCHÉ
BONICHOIX
Épicier - Boucher - Licencié
• Produits maison • Fruits et légumes • Agence SAQ
CARREFOUR 418 887-3396
ST-GERVAIS 152 rue Principale, Saint-Gervais



NORMAND ASSELIN
Saint-Gervais
CÉRÉALES / SOYA / MAÏS 418 882-8920

Roy
MINI-MOTEUR
Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
Serge Roy, propriétaire
9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653
LAWN-BOY STIHL TIGR TORO Cub Cadet Husqvarna



GRAND CHOIX DE VIANDE
PRODUITS LOCAUX
PLATS CUISINÉS 100% MAISON
VIANDE À MÉCHOUÏ
418 916-3144
192, rue Principale
SAINT-GERVAIS, QC
turlo.ca

HORAIRE
Lundi au vendredi : 9h00 à 18h00
Samedi : 9h00 à 17h00
Dimanche : FERMÉ

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Martin Bouffard
mbouffard@morencyavocats.com
418 651-9900 F 418 651-5184
Édifice Le Delta 3
2875, boulevard Laurier, bur. 200
Québec (Québec) G1V 2M2
514 845-3533 F 514 845-9522
500, place d'Armes, 25^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2
morencyavocats.com

BOSSE
PRESTIGE
Débosselage sans peinture sur rendez-vous
Marc-André Laflamme
marc-andre.laflamme@hotmail.com
418 953-4936

SOLUTION EXCAVATION RM
RBQ 5821-9676-01
Excavation, terrassement et talus
Préparation de dalles et de trottoirs
Réparation de fissures
Pose de drain de fondation
Murets de soutènement
LA solution pour TOUS vos projets!
Richard Martineau, prop.
418-559-6428
solutionexcavationrm@gmail.com

L. ASSELIN inc.
USINAGE & SOUDURE
FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE
JEAN-NOËL ASSELIN, INC.
TÉL: 418 887-3762 FAX: 418 887-3639 ASSELIN_L@VIDEOTRON.CA
322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0

Garage
Patrick Fradette inc.
Mécanique générale
• Diagnostic électronique
• Vente de pneus
• Pose de pare-brise
• Alignement
302, Principale
Saint-Gervais G0R 3C0
887-3945
jojopat77@hotmail.com

LÉVIS LA MAISON DU ROUTIER
904, route du Président-Kennedy, Lévis QC G6C 1A5
SÉBASTIEN VERMETTE
Conseiller
s.vermette@maisonduroutier.com
Tél. : 418 837-6988, P. 203 | Cell. : 418 882-7139
Télec. : 418 837-8630
www.maisonduroutier.com